

# PROTESTATION DES PEUPLES DU NORD-OUEST.

*de certains partis Canadien, contre nous*

Le present etat d'excitation ~~contres nous~~ en certaines parties du Canada nous fournit une belle occasion de montrer la difference de leurs principes et des nôtres. Est-ce que tant de journaux Canadiens et tant de personnes qui les approuvent s'exercent contre nous simplement et sincerement dans l'interet de la Confederation? Est-ce dans l'interet de l'Angleterre? S'il en est ainsi, comment se fait-il que Snow, Dennis, McDougall, et tant d'autres objets de sympathie principalement en Haut-Canada, aient pris des voies assez detournees, et aient assez cherche à tromper le peuple pour le jeter dans un mecontentement aussi grand que general? Les hommes du Haut-Canada, avec les quels nous avons evite toutes sortes de melces durant les derniers six mois, ont cherche à nous diviser, à nous surexciter les uns contre les autres, à nous amener dans l'horrible collision d'une guerre civile! La guerre civile n'est elle pas et un fléau au milieu de nous! Et ceux qui l'ont causé, n'auraient-ils pas usurpé d'une maniere infame le nom de sa Majeste! Tant d'étrangers que nous avons été contraints, à différentes époques, de faire prisonniers n'ont-ils pas été remis generousement en liberte, lorsque nous savions qu'ils se hateraient de faire contre nous le mal qu'ils soulevaient aujourd'hui dans le Haut-Canada, en se jurant! Et parcoque l'un de ceux qui par obstination continuait à troubler la paix publique qu'eux seuls ont compromis au milieu de nous, et que nous faisons tant d'efforts pour maintenir dans le Nord-Ouest, nous a force à faire de lui un exemple que d'autres pussent apprendre, ils veulent nous declarer la guerre, pendant que Sir John A. McDonald, le Premier est obligé de dire en justice que le Canada n'a pas de juridiction dans ce pays. Non, ces gens-là n'ont pas travaillé et ne travaillent pas dans l'interet de l'Angleterre! Ils ne s'occupent de la Confederation qu'autant qu'ils la croient necessaire à la réussite de leurs plans, dont l'objet est trop personnel et trop exclusif pour être juste! Ces personnes par un grand manque d'honnêteté et de loyauté ont ambitionné sur nous une superiorité tout-à-fait condamnable, par ce que pour l'obtenir, ces faux sujets Anglais n'ont voulu et ne veulent respecter les droits de personne dans une colonie Anglaise. Ils se sont flattés du coupable espoir de pouvoir associer leurs projets égoïstes avec ceux de la politique Imperiale pour l'Amérique Britannique du Nord. C'est une chose qu'ils ont oublié: la politique d'un gouvernement ayant à s'occuper des interets generaux de la société, sans distinction de langage, d'origine, sans distinction de croyances est toujours incompatible avec les vues étroites de l'interet individuel, lorsque celui-ci, au lieu d'en imposer à l'autre ne lui est pas entierement subordonné. Ils auraient du le savoir: le seul moyen d'assurer l'existence et l'extension de la Confederation est de placer sur un pied egal et liberal les Provinces de l'Amérique Britannique du Nord. S'il est vrai que la Compagnie de la Baie d'Hudson a negligé l'avancement politique de ce pays, le peuple, lui, aussitôt qu'il l'a pu, a du agir. Il s'est formé un gouvernement, et ce gouvernement qui se dit lui meme provisoire ne veut pas que le Nord-Ouest entre dans la Confederation, avant que dans ce pays aussi toutes les classes des hommes civilisés n'aient reçu la garantie d'être sur un meme noble pied d'egalité.

Dans le mois d'octobre dernier, lorsque les premiers representants du peuple de la Riviere-Rouge se sont d'abord publiquement assemblees pour prendre, au nom de leurs constituants, le titre et les fonctions de "Protecteurs des droits du peuple, ils declarerent:—

- 1°. Qu'ils étaient sujets loyaux de sa Majeste la Reine d'Angleterre.
- 2°. Qu'ils étaient redevables à la Compagnie de la Baie d'Hudson du bien qu'ils pouvaient avoir reçu sous son gouvernement, quelle que fut la nature de ce gouvernement.
- 3°. Que la Compagnie de la Baie d'Hudson se retirant du gouvernement de ce pays, ils étaient prêts à passer par ce changement-là. Mais en meme temps s'étant établi, ayant reçu sur ces terres qu'il a aide la Compagnie de la Baie d'Hudson à ouvrir, le peuple de la Riviere-Rouge, ayant acquis de cette façon des droits incontestables dans ce pays, proclamait hautement ces droits.
- 4°. Que le peuple de la Riviere-Rouge ayant jusqu'à ce temps maintenu et supporté le gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudson, sous la couronne d'Angleterre, Snow et Dennis ont meconnu le droit des gens en venant établir ici des travaux au nom d'une autorité étrangère sans payer le respect du à l'autorité alors existant dans le pays.
- 5°. La Colonie de la Riviere-Rouge ayant toujours été soumise à la couronne d'Angleterre, s'étant développée à part, à travers toutes les chances de sa situation, ces representants declarerent au nom de leurs constituants, qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour faire respecter en leur faveur toutes les prerogatives si liberalement accordées par la couronne d'Angleterre à n'importe quelle colonie Anglaise.

Ces principes ont été publiés en Canada dans le mois de Novembre dernier. Ils sont encore comme ils étaient alors la ligne de conduite du gouvernement provisoire. Le drapeau Anglais qui flotte sur nos tetes rendra donc aux yeux du monde ce grand temoignage en notre faveur. Pleins de confiance en ces principes qui font notre force, nous ne trouvons pas qu'ils soient sujets loyaux de sa Majeste la Reine d'Angleterre ceux qui ont voulu nous faire la guerre jusqu'ici, et qui voudraient encore nous la faire à cause de la conduite que nous avons tenue sur ces resolutions. Pour nous ruiner, et afin de s'élever sur nos ruines, ils nous ont toujours comptés au rang des barbares. Cependant nos grandes difficultes ne nous ont jamais fait appeler à notre secours le dangereux element des tribus sauvages. Au contraire, tandis que nous n'épargnons rien pour les maintenir dans le calme, eux autres viennent d'envoyer à travers notre pays ou leur gouvernement n'a pas de juridiction, des emissaires dans le but criminel de nous créer des ennemis parmi les Indiens. Mais nous esperons que la Providence nous aidera à completer la pacification du Nord-Ouest; nous esperons que l'autorité de la couronne d'Angleterre facilitera le denouement des grandes complications qui ont été causees par une grande imprudence politique.

Notre cause est celle d'une Colonie anglaise! Notre cause est celle de la liberte! Dieu, le monde, savent combien nous avons été outrages.

Des peuples que le progres et la civilisation remplissent d'ambition d'un cote nous environnent et de l'autre de nombreuses nations sauvages qui vivent dans l'attente et l'apprehension. Le peuple de la Riviere-Rouge est né de ces deux grandes divisions pour leur servir d'intermediaire. En effet nous sommes liés avec les deux par le sang et les habitudes.

La Province d'Ontario en arretant nos delegues que le Gouvernement Federal avait invites par trois commissions speciales vient de faire un acte contre lequel nous protestons au nom de tous les peuples du Nord-Ouest. Nous denonçons l'opprobre d'une pareille demarche à tous les peuples civilisés; nous en appelons au droit des gens que le Haut-Canada a toujours meconnu quand il s'est agi de nous, que le Gouvernement Federal ne s'est pas fait honneur de protéger, mais que nous reclamons devant Dieu et devant les hommes de toutes les manieres qui nous sont possibles, et de toutes les manieres qui nous seront possibles.

LOUIS RIEL.

PRESIDENT.

Maison du Gouvernement Provisoire,  
Fort Garry le 12 Mai 1870